

Vu pour être annexé l'arrêté de mise à jour du PLU
intercommunal du Val des Usse n°2021-07 du 21 juin 2021
Le Vice-Président délégué à l'Urbanisme et à l'aménagement
du Territoire
M. Bernard REVILLON



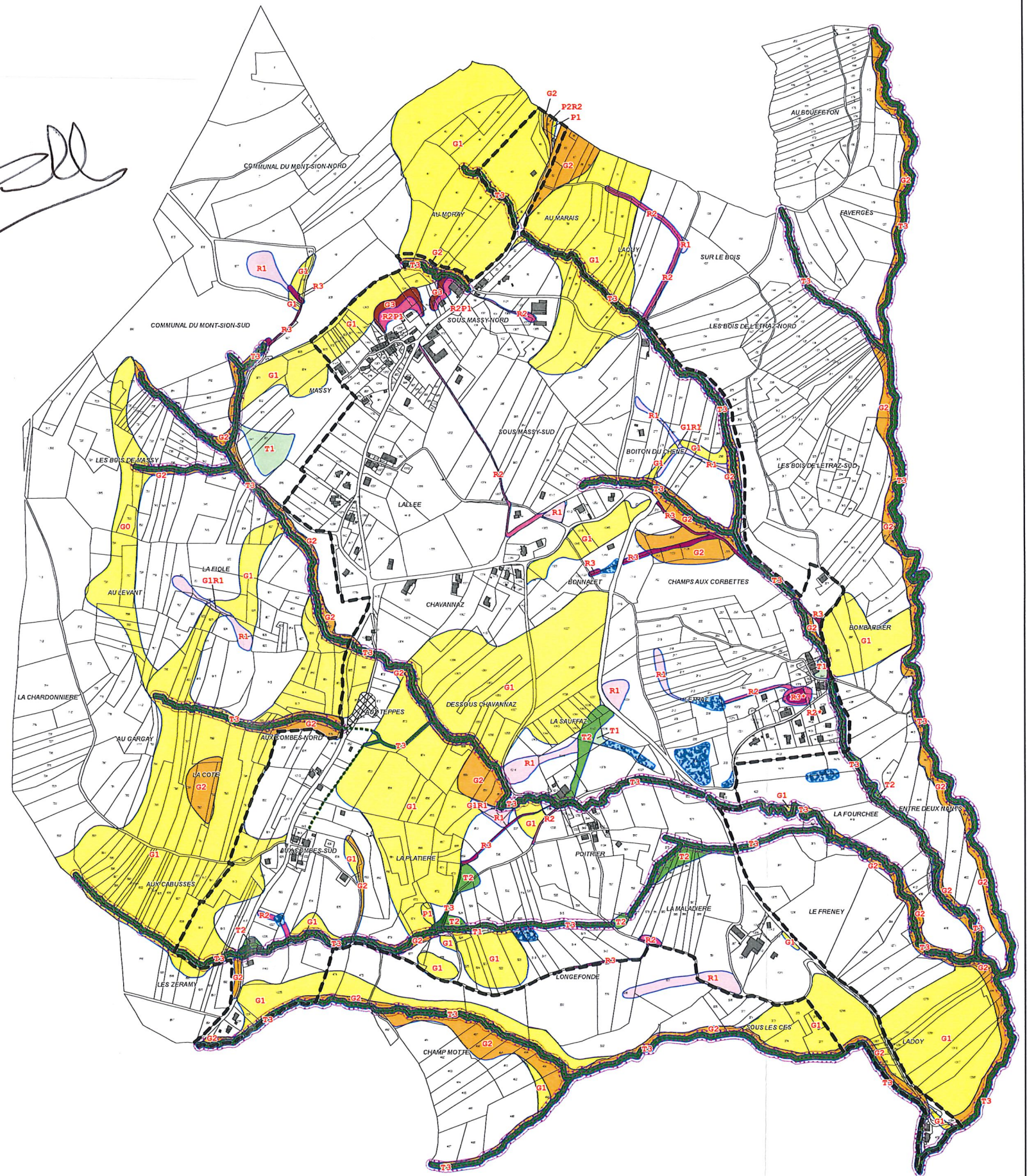
Commune de Chavannaz

CARTE DES ALÉAS

Légende :

	Faible	Moyen	Fort
Glissements de terrain	G0 G1	G2	G3
Chutes de pierres et de blocs	P1	P2	
Ravinements et ruissellements sur versant	R1	R2/R2*	R3/R3*
		* : zone d'accumulation	
Crues des torrents et des ruisseaux torrentiels	T1	T2	T3
	portions canalisées : - - - - -		
Zone de recul de l'aléa torrentiel			
Zone humide			
Remblai			
Périmètre élargi			

© cadastre DGI



Etabli : 12 Février 2016
Réalisation et édition : Alp Géorisques

Echelle : 1/5 000